

LA LALINE A LONDRES

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 30 juin 1886

Voici comment se composaient les catalogues d'hier et d'aujourd'hui; 27,500 balles offertes dont 300 balles seulement de la mèche Cap; tout le reste en laines moyennes d'Australie venant surtout des provinces de Sydney et de Queensland (9,400.) Malgré ces qualités étonnantes, les cours se sont maintenus pleinement au niveau précédemment établi.

Le ségöre français a opéré mais sans exacerbation, la fabrique lui disputant presque tous les lots; les Allemands se distinguent toujours par leur ardeur extrême et les Anglais, non contents de prendre la majorité des croisées offerts, traitent aussi tous les lots de laine fine qui rentrent contre cœur, mais ils voient clairement aujourd'hui que plus il attendront et moins ils auront de chance d'opérer à avantagé.

Il faut bien se rendre compte que de tous pays il y a eu jusqu'à ce jour des abstentions qui seront forcées, d'ici à la clôture, de faire place à une activité qui devra se traduire par une nouvelle poussée en avant.

Pour la fabrique c'est la dernière de l'année en septembre, à part les Zélande. On n'aura guère à offrir que les laines défectueuses, irrégulières et mal conditionnées ne pouvant guère intéresser la fabrique d'autrui.

Hier et aujourd'hui la France a pris environ 10,000 balles (dont 6,000 pour le Nord, le reste pour Reims), l'Allemagne environ 8,000 et l'Angleterre le reste.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 30 juin. — Les baromètres montent au sud-ouest de l'Europe, 700 mm Irlande, 71 descend au sud-ouest et la basse se propage presque dans le sud de la France. La pression reste basse au nord et au centre de la Russie, Moscou 753; le vent est faible partout.

La température a baissé sur la mer du Nord et la Baltique.

En France, le temps est au beau et au chaud. Des orages s'avancent vers le N.-E. vont nous envahir par la Gasconie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Cimetière communal. — Les membres de la commission municipale se rendront dimanche, à dix heures, au cimetière, pour la reprise du cimetière par le nouveau fossoyeur.

La magistrature. — Par décret en date du 26 juillet 1886, M. Baudin, procureur de la République, à Soestrang (Cochinchine), a été nommé substitut du procureur de la République de la Cochinchine à Saigon.

M. Baudin a longtemps habité la ville de Roubaix, il était agréé au tribunal de commerce.

École nationale de musique. — Voici la suite des résultats connus des concours de fin d'année :

Classe de soprano. — (ELÈVES FEMMES) Ire classe: Professeur, Mme Frus-Seynave. — Division d'excellence: 1re prix ex-aequo (médaille): Mmes Philomène Naye et Marthe Vandermeer; 2e prix, Mlle Louise Mercier; 3e prix ex-aequo: Mles Jeanne Duhameau et Marthe Lerat. — Ire division: 1re prix, Mlle Gabrielle Bouillet; 2e prix: Mlle Clémence Deridder; 3e accessit, Mlle Jeanne Cateau. — Ire division: 1re prix, Mlle Clémence Deridder; 2e accessit, Mlle Jeanne Cateau; 3e accessit, Mlle Louise Nison.

Diction musicale : 1re prix, Mlle Jeanne Duhameau; 2e prix, Mlle Jeanne Cateau; 3e prix, Mlle Marthe Vandermeer; 4e accessit, Mlle Clémence Deridder.

2e classe. — Professeurs: Mme Duhin-Letellier. — Ire division: 2e prix, Mlle Jeanne Masson; 3e prix, Mlle Fernande Marusine; accessit ex-aequo: Mles Victorine Berroux et Marie Commyn. — 2e division: 1er prix, Mlle Marie Veschave; 2e prix, Mlle Clémence Carette; 3e prix, Mlle Marie Legendre; accessit: Mlle Pauline Desreumaux; mention: Mlle Hélène Dejaeger.

Classe d'ensemble. — Professeur: Mlle Capron. — 1er prix ex-aequo: Mles Jeanne Honorez et Marguerite Parent; 2e prix, Mlle Jeanne Trofah; accessit ex-aequo, Mles Angele Coppin et Jeanne Henry.

Le son lugubre du tocsin n'avait heureusement plus retenti à Roubaix depuis trois mois, quand, jeudi matin, à huit heures, il a mis de nouveau toute la ville en émoi : les aversions électriques semaient de tous côtés, le clairon des pompiers faisait entendre son sinistre appel, on pouvait croire qu'un violent incendie venait de se déclarer, et ce n'était, par bonheur, qu'une fausse alerte, et la foule considérable qui, en peur d'incendie, s'était portée vers le quartier signalé, le Cité Nord, était habitée par un maçon, M. Pierre Clayes, chef d'une nombreuse famille.

A la première alarme, les pompiers s'étaient dirigés en toute hâte avec leur matériel vers la rue d'Éna. Constatons aussi la présence de MM. Vichoux, adjoint, et Pouillaude, commissaire de la police, qui est comme une pépinière où l'on

apprend à connaître les grandes choses de la politique et à dédaigner les mesquines qui embarrassent parfois la voie de ceux qui combattent.

M. Bourvat, président du *Dévier des Boeufs*, a exprimé les regrets de la Société pour « la double perte qu'elle fait en M. Bergès et sa femme », puis un discours de M. Charles Simon au nom de la presse. M. Emile Moreau, conseiller général de Roubaix-Ouest, « au nom de la Franc-Maçonnerie et l'Amicale » représentée à ce banquet, nous dit *Le Progrès*, a adressé « les adieux fraternelles à M. Bergès ».

Un grave accident est arrivé dans la rue de l'Ouest mercredi soir, à six heures. Le domestique de M. Petit, marchand de charbons, sortait de la cour de ce dernier avec une voiture sur laquelle il était juché. Il perdit tout à coup l'équilibre et tomba sur le pavé. Le cheval lui passa sur le corps et le foulâ aux pieds. Relève immédiatement, cet homme qui se nomme Pierre Complant, a recu les secours de M. le docteur Billeux. Le médecin juge assez grave l'état de la victime de cet accident. Complant est sérieusement contusionné à la tête, à la poitrine et aux jambes. Il est soigné à son domicile, rue du Luxembourg.

La soirée s'acheva par un chant vibrant par tous les convives en l'honneur de M. Bergès.

Société des sauveteurs. — L'assemblée annuelle de la Société des sauveteurs auralien, connue sous le nom de la *Progrès*, a été organisée à la Place Thiers à Tourcoing. Il sera 18 kilomètres à l'heure.

Un grave accident est arrivé dans la rue de l'Ouest mercredi soir, à six heures. Le domestique de M. Petit, marchand de charbons, sortait de la cour de ce dernier avec une voiture sur laquelle il était juché. Il perdit tout à coup l'équilibre et tomba sur le pavé. Le cheval lui passa sur le corps et le foulâ aux pieds. Relève immédiatement, cet homme qui se nomme Pierre Complant, a recu les secours de M. le docteur Billeux. Le médecin juge assez grave l'état de la victime de cet accident. Complant est sérieusement contusionné à la tête, à la poitrine et aux jambes. Il est soigné à son domicile, rue du Luxembourg.

La correspondance du 30 juin a conduit à Lille une longue file de prisonniers. Parmi eux, se trouvaient six individus arrêtés ces jours-ci par la police du 1er arrondissement pour bris de clôture et violences commises sous l'influence de la boisson dans les soirées de dimanche et de lundi. Les gendarmes qui escortent habituellement la correspondance ont dû être renforcés à cause du grand nombre de prisonniers.

École de natation. — Journée de mercredi 30 juin. — Température de l'eau: 8 h. matin, 18°. — Midi, 20°. — Soir, 21°.

Une paire de manchettes garnies de boutons, a été trouvée dans la cabine n° 186. On peut réclamer ces manchettes au directeur de l'école.

TOURCOING

Les prochaines élections. — Nous croyons savoir que des réunions préparatoires ont eu lieu déjà en vue des élections qui auront lieu en août prochain pour le Conseil général et pour le Conseil d'arrondissement. Nous avons entendu citer, comme candidats, des noms qui réapparaissent, non sans la conviction intime, toutes les voix conservatrices. Les intérêts importants de nos populaires cantons ne pourraient pas être mis en meilleures mains.

Measures sanitaires. — M. Andebaz, commissaire spécial à la gare, a dû, hier encore, constater l'état dans lequel se trouvaient trois wagons d'origine belge, ayant servi au transport des bestiaux, qui n'avaient pas subi la désinfection réglementaire. C'est la quatrième fois que le fait se présente depuis quelque temps et ce qu'il y a de plus singulier c'est qu'un des wagons en question était accompagné d'un certificat d'assainissement signé d'un vétérinaire belge.

Nous avons relaté dernièrement l'arrestation d'un ouvrier emballeur dans une agence en douane pour soustraction de bois de teinture. L'inculpé a été mis en liberté, l'enquête ayant prouvé que le malheureux, ayant déjà subi les atteintes d'une maladie mentale, ne paraissait pas avoir tout à fait conscience de ses actes.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier chez M. Pierre Metz, menuisier, rue des Coulons. Ce commencement d'incendie fut facilement maîtrisé avec l'aide des voisins. Les dégâts sont sans importance.

Mont-à-Leux. — Dimanche dernier, les socialistes ont tenu leur réunion mensuelle dans leur salle habituelle.

Cinquième adeptes au plus y étaient rendus. Un conférencier, un garçon de magasin de Gand, a traité à un point de vue socialiste la question de l'inégalité des situations de fortune. « Le pauvre, a-t-il dit, nourrit le riche. » Nous avions pourtant cru le contraire jusqu'à ce jour, nous nous trompions peut-être.

Il a été question ensuite, c'est la thèse habituelle depuis quelques temps, du suffrage universel et aussi de la manifestation projetée pour le 15 août. Il fait un appel chaleureux à tous les partisans pour rendre cette manifestation impénétrable. Mais il recommande, il faut bien lui rendre cette justice, d'y assister sans armes.

En sortant de la réunion, les socialistes entourent la *Marseillaise* sur le passage d'une procession.

LILLE

Les journaux républicains de Lille rendent compte du banquet offert mercredi soir à M. Th. Bergès, ancien rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, nommé directeur de l'intérieur à la Guadeloupe. Il y avait 80 convives dans la salle de la Brasserie Bocher, ornée de draperies à triclopes et au fond de laquelle figurait un grand transparent avec ces mots :

Bergès, les Républicains du Nord 1883-84

Les convives étaient venus de Dunkerque, de Hazebrouck, Baillif, Estaires, Armentières, Roubaix, Tourcoing, Haubourdin, Lannoy, Douai, Valenciennes, Arras et Lille surtout.

On remarqua, entre autres, M. Emile Moreau, conseiller général; M. Géry Legrand, maire de Lille, MM. Rigaut et Dutillen, adjoints, Capelat, sous-préfet d'Haubourdin, Rière, Dufo, Thiry, Bonduel, Scriver, Vaillant, conseillers municipaux, ainsi que les rédactions de *L'Echo du Nord* et du *Peuple Nord*.

Au dessert, de nombreux toasts ont été portés. M. Joseph Daussy, qui avait organisé cette fête, a bu à M. Bergès et à la République. M. D'Hooghe, du bureau de Douai, a parlé dans le même sens. M. Géry Legrand, maire de Lille, a fait l'éloge de la presse, qui est comme une pépinière où l'on

peut retrouver tout ce qui est bon et utile.

Le repas a été suivi d'un discours de M. Moreau.

Le président a prononcé une allocution pour la cause de l'ordre et de la sécurité publique.

Le déjeuner a été suivi d'un discours de M. Géry Legrand.

En sortant de la réunion, les socialistes entourent la *Marseillaise* sur le passage d'une procession.

FEUILLETON DU 2 JUILLET 1886. — N° 12

LIVADIA

PAR JACQUES BRET

V

— Chère Madame, lui dit-elle, je viens vous ouvrir mon cœur et vous demander d'y jeter un peu de lumière. Il s'agit du mariage de mon fils et vous savez peut-être par les échos qui arrivent du monde jusqu'à vous, qu'il aime follement une belle étrangère.

— Je le sais, en effet, répondit Mme de Longil, et j'ai souvent pensé à vous, mon amie, quand on me parlait de cet amour.

— Et que pensez-vous, chère Madame ? demanda anxieusement la marquise. Dois-je m'y prêter ? dois-je y mettre obstacle ? Partout l'entends faire l'éloge de cette jeune fille, et pourtant, je vous le confie à vous, c'est en tremblant quelui remettre la destinée de Louis.

— Je vous comprends, répondit la vieille dame, et je vous dirai avec la même franchise que je partage vos appréhensions : non que les Russes me fassent peur toujours et en tout temps ; j'en connais d'admirables, je sais de saintes et angéliques femmes auxquelles il faudrait parler à genoux ; mais ce sont des Russes converties, qui ont fait tourner au bien la fougue de leur sang slave ; et je crois que la comtesse *Livadia* n'est pas du

même avis que celles qui partagent notre foi catholique ?

— Hélas ! non, soupire la marquise.

— C'est là qu'est le danger, reprit Mme de Longil. N'étant pas soumise à ce frein puissant, elle se trouve réduite à la seule force des vertus naturelles, qui sont loin de suffire pour rendre une vie heureuse, calme et féconde. Vous vous rappelez ce mot heureux du conte de Maistre : « Si l'on enfermait le désir d'un Russe dans une forteresse, il la ferait sauter en l'air. » En épousant la fille du comte Nelson, Louis court certainement le danger de se retrouver dans une nature indomptable.

Le caftan (continuait). — Je dois vous dire, M. le président, que je connais de vues étroites et personnelles qui appartiennent à une bonne famille que je ne puis dévoiler, mais qui démontrent que ce mariage sera un échec.

— Comment expliquez-vous la présence chez vous de la malle où les employés des contributions ont trouvé des cigares ?

— Le caftan. — Un individu que je connais de vues est venu chez moi me demander s'il pouvait déposer une malle appartenant à une bonne veuve ayant des enfants dans la ville de Lille. Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le président interroge le caftan.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.

— M. le caftan. — Il a été déclaré qu'il n'y avait rien de suspect dans la malle.